

Annonces légales

nice-matin
Lundi 25 janvier 2021

AVIS D'ENQUÊTES

COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N°2 DU PLU du lundi 25 janvier au vendredi 26 février 2021
Il est procédé à une enquête publique portant sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Roquette-sur-Siagne portant sur l'instauration d'une servitude d'attente de projet (SAP) dans le quartier Saint-Jean-Dandon/Poursel.
L'enquête publique se déroulera du 25 janvier au 26 février 2021 inclus.
Monsieur Jacques LAVIETTE, officier de police en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Nice.
En cas d'empêchement du commissaire enquêteur, le Président du tribunal administratif ordonne l'interruption de l'enquête, désigne un commissaire enquêteur remplaçant et fixe la date de reprise de l'enquête.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le Commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de La Roquette-sur-Siagne au service urbanisme aux jours et heures d'ouvertures de la Mairie, située, 630 Chemin de la Commune, 06550 La Roquette-sur-Siagne, à savoir : du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification n°2 de la commune de La Roquette-sur-Siagne et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de La Roquette-sur-Siagne, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, 630 Chemin de la Commune, 06550 La Roquette-sur-Siagne.

Ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@laroquettesur-siagne.com
En ce qui concerne les observations reçues par voie postale à l'adresse de la mairie, les courriers doivent arriver au plus tard le 26 février 2021 à 16h, heure de clôture de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet suivant : www.laroquettesur-siagne.com

Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique en mairie.

L'ensemble des observations et propositions du public seront accessibles sur le site internet : www.laroquettesur-siagne.com

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie, les jours suivants :

- lundi 25 janvier 2021 de 9h à 12h et de 13h à 16h
- mercredi 10 février 2021 de 9h à 12h et de 13h à 16h
- vendredi 26 février 2021 de 9h à 12h et de 13h à 16h

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de La Roquette-sur-Siagne, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

La personne devra adresser sa demande auprès de Monsieur le Maire de La Roquette-sur-Siagne à l'adresse de la mairie.

Le dossier de modification n°2 a été soumis à évaluation environnementale après un examen au cas par cas par l'autorité environnementale. Une note présentant un résumé des principales raisons pour lesquelles, notamment du point de vue de l'environnement, le projet, plan ou programme soumis à enquête a été retenu est intégré au dossier d'enquête publique.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un délai d'un an à compter de la réception par la Mairie des documents.

Une copie du rapport du Commissaire Enquêteur sera adressée à :
Monsieur le Préfet du Département des Alpes-Maritimes ;
Président du Tribunal Administratif de Nice.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera également publiée sur le site internet de la commune.

Les informations relatives à ces dossiers peuvent être demandées en mairie de La Roquette-sur-Siagne - 630, chemin de la Commune - service de l'Urbanisme - 06550 La Roquette-sur-Siagne (Mme GUARDIOLA - Tel : 04 92 19 45 07)

Un avis destiné au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera inséré, en caractère apparents, par le Maire, dans deux journaux diffusés dans le département. Il sera publié une première fois, au moins quinze jours avant le début de celle-ci, et une deuxième fois, rappelés dans les 3 premiers jours de l'enquête.

Cet avis sera affiché à la mairie pendant toute la durée d'enquête et publié par tout autre procédé en usage dans la Commune ainsi que sur le site internet de la commune.
À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Monsieur le Maire et Monsieur le Commissaire Enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution de l'enquête.

Une ampliation de l'arrêté d'enquête publique sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Président du Tribunal administratif de Nice.

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 janvier 2021, à CANNES.

Dénomination : EXPERTISE COMPTABLE KARINE RINCHON PARIS-COTE D'AZUR.
Sigle : ECKRPACA. Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Siège social : 29, boulevard de la Ferrage CS 20005, 06414 Cannes.

Objet : EXPERTISE COMPTABLE.
Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Madame KARINE RINCHON, demeurant 31, avenue Charles-Latoison Duval, 77400 Lagny sur Marne La société sera immatriculée au RCS de Cannes.

Pour avis,
Karine Rinchon

nice-matin

UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ
POUR VOS ANNONCES LÉGALES

VIE DES SOCIÉTÉS

www.clic-legales.com

MARCHÉS PUBLICS

www.nicematinmarchespublics.com

AVIS ADMINISTRATIFS

Adressez vos demandes par mail

DEUXIEME AVIS
PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

COMMUNE DE PEGOMAS

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

NATURELS PREVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2020 l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes. Conformément à l'arrêté n°F-093-17-P-017 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de Pegomas n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-516 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le dossier d'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Pegomas, 169 avenue de Grasse, 06580 Pegomas, du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 10 mars 2020, M. Henri CAMMAS, ingénieur électronicien en retraite, comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
Pegomas	25 janvier 2021	de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	Hôtel de ville - 169 avenue de Grasse 06580 Pegomas
Pegomas	3 février 2021	de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	Hôtel de ville - 169 avenue de Grasse 06580 Pegomas
Pegomas	18 février 2021	de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	Hôtel de ville - 169 avenue de Grasse 06580 Pegomas
Pegomas	26 février 2021	de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	Hôtel de ville - 169 avenue de Grasse 06580 Pegomas

La personne responsable du projet est :
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer
Service de l'État dans les Alpes-Maritimes
Direction départementale des territoires et de la mer
CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques - 147 boulevard du Mercator, 06286 Nice Cedex 3
Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de Pegomas, 169 avenue de Grasse, 06580 Pegomas, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 25 janvier 2021 au vendredi 26 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisée sécurisée seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

<https://www.registredemat.fr/pri-pegomas>
ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Lees-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'inondations de la commune de Pegomas

Mairie de Pegomas - Hôtel de ville
169 avenue de Grasse

06580 Pegomas
ou par email à l'adresse suivante: ppri-pegomas@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 inclus, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 en mairie de Pegomas, 169 avenue de Grasse, 06580 Pegomas.

À l'issue de l'enquête publique, Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- adressée par le Préfet à la mairie de Pegomas pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-denquete-publique>

AVIS ADMINISTRATIFS

CHANGEMENT DE NOM

Mme BERTRAND SARAH, demeurant 425, ROUTE DES PLANS 06510 CARROS, né(e) le 05/10/1996 à 13005 MARSEILLE (13), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de COTONI.

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Commu-

Professionnels
vous cherchez à recruter,
contactez-nous :



04 93 18 70 00
emploi@nicematin.fr

GROUPE
nice-matin

Annonces

Immobilier Alpes-Maritimes

VENTE 2 PIÈCES

> NICE CENTRE...

VICTOR HUGO : Dernier étage, im-

meuble, jardin, énergie potentiel, 2P de 51 m², terrasse 20 m², à rénover, 389.000€ honoraires inclus vendeur, classe énergie NC, NICE PROPRIETES PROMENADE 04.92.07.09.50.

NICE RUE MEYERBEER : Superbe 2 pièces, 55 m², 1er étage, peintures refaites à neuf, balcon, terrasse + cave : 230.000 euros classe énergie D.

SARL GIM 04 93.87.98.69.

> ST-LAURENT, CAGNES, VILLENEUVE, VENICE, ST-PAUL

SAINT-LAURENT-DU VAR : 2 PIÈCES 46m², neuf 2019, dernier étage, ascenseur, très lumineux, profond balcon 9m², aperçu mer, est/sud, séjour de 20m², cuisine US, chambre 12m² penderie double, grand dressing ou bureau, salle d'eau 6m² avec fenêtre, clim réversible, porte blindée 3 points, petite immeuble de 15 propriétaires, tout près square Dames, Intermarché, Empereur, tzanck, Energie A. Prix : 219.000€.

Particulier
Tel.06.95.06.61.22.

VENTE 3 PIÈCES

> NICE CENTRE...

NICE CIMIEZ : 3P traversant de 120 m² climatisé et rénové, Sud/Ouest, grand balcon, possible d'acquérir studio, 380.000 € honoraires inclus vendeur, classe énergie D, NICE PROPRIETES PROMENADE 04.92.07.09.50.

NICE PORT : Beau 3P en étage élevé, récemment rénové, très lumineux,

VENTE 4 PIÈCES

> NICE CENTRE...

NICE CENTRE : À proximité du Mamac, plateau 95 m² à rénover, 45 m² de jardin, activité professionnelle possible, 365.000€ honoraires inclus vendeur, classe énergie NC, NICE PROPRIETES PROMENADE 04.92.07.09.50.

> MONT-BORON, VILLEFRANCHE

NICE MONT BORON : 10 mn à pied du port, copropriété piscine, 76 m², terrasse, splendide vue mer/ville, 2 caves, garage : 895.000€ 5% HCV, classe énergie NC, NICE PROPRIETES PROMENADE 04.92.07.09.50.

> MONT-BORON, VILLEFRANCHE

FABRON : Dernier étage, 4P avec 60 m² de terrasses et vue mer, climatisé, cave et double garage, 899.000€ honoraires 5% charge vendeur, classe énergie NC, NICE PROPRIETES PROMENADE 04.92.07.09.50.

> MONT-BORON, VILLEFRANCHE

LANTERNE : Belles Torres, beau 122m² rénové, jardin-terrasse 200 m², 3 chambres, 2 parkings et cave, 749.000€ honoraires inclus vendeur, classe énergie C, NICE PROPRIETES PROMENADE 04.92.07.09.50.

> NICE, COLLINES NIÇOISES, ARRIÈRE-PAYS

ST ANDRÉ DE LA ROCHE L'abadié, terrain 2.700 m², PC division 2 villas

